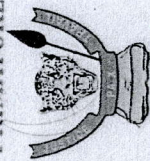


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 008/2024

A L'ETABLISSEMENT RAYHAN IT-COM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° DAO N° CNSS/DG/CGPMP/002/INF/2021, conclu avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS », pour un montant total hors taxe de dollars américains cent huit mille (USD 108 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept cent cinquante-six (USD 756).

Fait à Kinshasa, le 15/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général
Benoit Kalikot Kalembe

Sceau de l'Etablissement

